

CCAS de MAGNANVILLE

Demande de chèques cadeaux Noël 2022

Dossier à déposer à l'accueil de la mairie entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2022

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	

Pièces justificatives à joindre :

- Pièce d'identité des parents
- Livret de famille (original et photocopies) ou acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, GDF, téléphone...)
- Jugement de divorce ou de séparation statuant sur la résidence habituelle de l'enfant pour lequel la prime de Noël est demandée

Si les enfants ne sont pas inscrits dans les écoles maternelles ou élémentaires de Magnanville :

- Avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 (original et photocopie)
- Attestation de paiements CAF

En cas de changement de situation :

- Les trois derniers bulletins de salaire du foyer
- Attestation de paiements CAF
- Les justificatifs de versement des indemnités versées par le Pôle Emploi
- Les justificatifs de versement d'une pension (alimentaire, invalidité,...)
- Justificatif de cessation d'activité, dépôt de bilan
- Dépôt d'un dossier de surendettement

_____ *partie réservée au service* _____

	Montant	Chèque cadeau
revenu moyen mensuel		
allocations familiales (hors APL)		
revenu total mensuel		